

Ailes Sportives Airbus Helicopters – Section badminton

Formulaire d'information – Saison 2022-2023

(Septembre 2022 à août 2023)

Président : Raphaël VANNUNEN (r.vannunen@gmail.com, 06 25 49 02 74) | www.asah-badminton.fr

Créneaux : voir page 3.

L'adhésion à la section se fait uniquement en ligne.

Deux formulaires distincts sont à remplir :

1. *Pour s'inscrire à la Fédération Française de Badminton et pour payer l'adhésion*
 - Si vous étiez déjà licencié au club la saison précédente : renouvelez votre adhésion en ligne en allant sur www.myffbad.fr, « Renouveler ma licence » (en haut à droite, en cliquant sur votre prénom).
 - Pour les nouveaux licenciés et pour les licenciés désirant effectuer leur mutation au sein de notre club : rendez-vous sur adherer.ffbad.club/ASAH13.
 - Pour les licenciés d'un autre club désirant une « double licence » : *une fois votre licence validée dans votre club*, accédez à la page ASAH sur MyFFBad (www.myffbad.fr/club/2206) et cliquez sur « M'inscrire dans ce club ».
2. *Pour s'inscrire aux Ailes Sportives Airbus Helicopters*
 - Rendez-vous sur <https://associations-cse-airbushelicopters.com/associations/asah/sections/wwwasah-badmintonfr/adhesion> et cliquez sur « Adhérer à la section » en bas de la page.

Votre adhésion ne sera validée qu'à partir du moment où vous avez rempli ces deux formulaires.

Certificat médical

Pour les nouveaux licenciés, ou si vous n'avez pas fourni de certificat médical depuis trois saisons, vous devrez fournir un certificat médical, *obligatoirement au format spécifique repris en page 2*.

Tarif des adhésions

Type d'adhésion	Ayant-droit Airbus ^(a)	Externe
Adhésion adulte	92 €	121 €
Adhésion jeune (né après 31/12/2004) ^(b)	113 €	160 €
Adhésion minibad (né après 31/12/2014) ^(b)	87 €	134 €
Double licence adulte ^(c)	30 €	60 €
Adhésion estivale (du 01/05/2023 au 31/08/2023)	39 €	55 €

(a) Ayant droit : salarié Airbus Helicopters, AGPS, AHTS, Airbus Group, Simpa, MSAE, conjoint de salarié ou enfants à charge d'un salarié, âgés de moins de 21 ans.

(b) L'adhésion donne accès à 1h30 de cours par semaine dispensés par un entraîneur. Réservée aux enfants de 5 à 14 ans.

(c) La double licence nécessite d'avoir une licence FFBad valide sur la saison au sein d'un autre club.

Certificat médical de non contre-indication

Formulaire obligatoire

Formulaire 1

adoption :
entrée en vigueur : 01/09/2020
validité : permanente
secteur : ADM
remplace : Chapitre 02.01.F1-20189

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT DU JOUEUR POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

La commission médicale de la FFBaD rappelle l'utilité :

- d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : Symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité, atteinte de la fonction rénale, élévation de la CRP. et antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire.
- d'un examen clinique attentif.
- d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique, etc. en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à
*(Signature du joueur ou de son représentant légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »)*

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour

Nom Prénom

né(e) le : / /

et, après avoir pratiqué les examens recommandés par le consensus médical, je certifie que son état ne présente pas de contre indication à la pratique du sport ou du badminton, y compris en compétition.

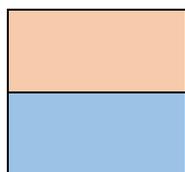
Fait le à Signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD. Ces examens ne sont pris en charge ni par la Fédération Française de Badminton, ni par les organismes sociaux.

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire, il doit être remis avec la demande de licence au club qui le conservera

Créneaux ASAH – Section Badminton

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
10h00								10h00
11h00								11h00
12h00						Jeu libre		12h00
13h00					Jeu libre			13h00
14h00								14h00
15h00								15h00
16h00								16h00
17h00								17h00
18h00		Cours école de jeunes						18h00
19h00	Cours débutants		Jeu libre	Jeu libre				19h00
20h00	Cours compétiteurs	Jeu libre						20h00
21h00								21h00
22h00								22h00
23h00								23h00



[Gymnase du Carestier, 12 avenue Etienne Lombardo, 13 700 Marignane](#)

[Complexe Sportif et Culturel Airbus Helicopters, rue Jean-Louis Calderon, 13 700 Marignane](#)